

Ce plan de cours constitue un contrat entre votre enseignant et vous. Il permet d'identifier un parcours d'apprentissage visant à améliorer votre expérience en tant qu'étudiant. Il inclut les renseignements en lien avec le cours, son environnement et les exigences essentielles à un cheminement réussi.

*\*Le masculin est utilisé à la seule fin d'alléger le texte.*

**FRS1602 – Langue, communication et culture, QUM6**

**Préalable : être classé au niveau QUM6 ou avoir obtenu au moins 6 crédits au niveau QUM5**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Session	<i>À compléter par l'étudiant</i>	
Horaire	<i>À compléter par l'étudiant</i>	
Local	<i>À compléter par l'étudiant</i>	
Chargé de cours	<i>À compléter par l'étudiant</i>	
Nombre de crédits	3 crédits	
Plateforme d'apprentissage	<a href="http://studium.umontreal.ca">studium.umontreal.ca</a>	

**EXIGENCES** (règlement pédagogique, art. 1.7)

***Le crédit représente 45 heures consacrées par un étudiant à l'atteinte des objectifs d'un cours; ce nombre inclut, s'il y a lieu, les heures de travail personnel jugées nécessaires par la Faculté.***

Nombre total d'heures d'apprentissage	45 h x 3 crédits = 135 d'apprentissage
Distribution	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'heures de contact en salle de classe avec un enseignant : 45</li> <li>• Nombre typique d'heures de travail personnel : 90 (projets, devoirs, travaux pratiques, etc., déterminés par l'enseignant)</li> </ul>

\*\*\*Étant donné la pandémie reliée à la Covid-19, ce cours se donnera exceptionnellement entièrement à distance pour la session d'hiver 2021\*\*\*

**Veillez noter que ce cours, par sa nature communicative, exige la présence et la participation des étudiants. Il est par ailleurs fortement recommandé d'y assister à caméra ouverte.**

## DESCRIPTIF DU COURS

Cours pour étudiants non francophones, niveau avancé 1. Développement de compétences en compréhension et en expression orales. Discussions et débats.

### 1. OBJECTIFS

#### Général

Permettre à l'étudiant ayant une très bonne connaissance du français de perfectionner ses stratégies conversationnelles et discursives et de mieux s'intégrer au milieu francophone.

#### Spécifiques

À la fin de ce cours, l'étudiant sera apte à :

- suivre une présentation orale courte et structurée
- reconnaître la structure d'un document oral
- s'exprimer avec une certaine aisance sur des thématiques d'intérêt général
- émettre son opinion sur une idée, un thème précis d'une façon cohérente
- justifier son opinion avec des arguments formulés d'une façon simple
- décrire les avantages et les inconvénients d'une situation ou une idée d'une façon structurée
- organiser son discours avec des connecteurs logiques adéquats
- produire un discours oral continu structuré et cohérent
- comprendre et interpréter des textes narratifs longs
- comprendre et interpréter des textes argumentatifs
- identifier les outils langagiers et comprendre les règles discursives propres à l'argumentation
- présenter des exposés de type informatif
- produire un texte narratif

### 2. CONTENU

**Le cours cible les quatre habiletés de façon égale, tant dans l'enseignement que dans l'évaluation.**

Habiletés	
<b>Compréhension orale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre et discuter des émissions d'information, émissions sportives, séries télévisées, entrevues et autres types d'émissions de la radio et de la télévision.</li> </ul>
<b>Expression orale en continu et interaction</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un exposé structuré portant sur une thématique reliée à une des pistes socioculturelles suggérées : reformuler certaines opinions, idées ou informations véhiculées par d'autres personnes, présenter ses propres opinions et les comparer à celles qui sont véhiculées par d'autres personnes.</li> <li>• Prendre part à une discussion portant sur une thématique reliée à une des pistes socioculturelles suggérées.</li> <li>• Exposer un point de vue et le défendre : apporter des précisions et des éclaircissements; nuancer ses opinions.</li> </ul>
<b>Compréhension écrite</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire et comprendre divers textes informatifs, épistolaires, narratifs et argumentatifs correspondant au niveau du cours.</li> <li>• Extraire les idées principales d'un texte</li> </ul>
<b>Expression écrite</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger un texte narratif pour raconter une histoire vécue.</li> <li>• Rédiger une petite critique de film dans un journal.</li> <li>• Rédiger un texte argumentatif structuré pour exposer son opinion sur une thématique spécifique.</li> </ul>

<b>Stratégies d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégies de lecture (anticipation, repérage, inférence et survol)</li> <li>• Stratégies métacognitives (autorégulation, autoévaluation, révision, pratique, structuration de l'apprentissage)             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégies mnémoniques (associations mentales, carte conceptuelle, couleur, mouvement, carnet de bord, etc.)</li> <li>• Stratégies de compensation (deviner, mots génériques, etc.)</li> <li>• Stratégies sociales (poser des questions, travail d'équipe, ouverture, gestion du stress, etc.)</li> </ul> </li> </ul>
-----------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les compétences ci-dessus seront réalisées dans le cadre thématique suivant :

<b>Thématiques abordées</b>	
Le cinéma Les musées Les déchets électroniques Les couleurs : significations sociales et symboliques Le 3 <sup>e</sup> âge : défis sociétaux Vie parlementaire (débats, déclarations...)  * D'autres thématiques proposées par l'enseignant ou les étudiants peuvent s'ajouter en fonction des intérêts ou du groupe.	Lexique relié aux pistes déterminées Vocabulaire de l'opinion Proverbes et maximes

<b>Notions linguistiques</b> <i>Les points suivants seront travaillés en contexte</i>	
<b>Phonétique et phonologie</b>	Les points suivants seront travaillés selon le besoin du groupe : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La prosodie : rythme et enchaînements, intonation, accent</li> <li>• La différenciation des voyelles, voyelles nasales et semi-voyelles</li> <li>• La différenciation des consonnes</li> <li>• Les intonations (affirmation, négation, interrogation, surprise, satisfaction, déception, etc.)</li> <li>• Le repérage des sons difficiles</li> <li>• Les liaisons obligatoires, facultatives et interdites</li> <li>• Les marques orales du féminin et du pluriel</li> <li>• Le e caduc et le e prononcé</li> <li>• Le h muet et le h aspiré.</li> </ul>
<b>Grammaire en contexte et cohésion textuelle</b>	<b>Conjugaison</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel des temps et des modes verbaux (au besoin)</li> <li>• Approfondissement de la concordance des temps</li> <li>• Participe présent et gérondif</li> <li>• Semi-auxiliaires : (se) faire + infinitif, (se) laisser + infinitif</li> <li>• Verbes aller, écouter, entendre, laisser, regarder, voir suivis d'une proposition infinitive avec sujet (ex. : <i>Il a vu la voiture quitter les lieux du délit</i>)</li> <li>• Verbes pronominaux non réfléchis à sens idiomatique (ex. : <i>agir/s'agir; attendre/s'attendre</i>)</li> </ul>

**Notions linguistiques - suite**  
*Les points suivants seront travaillés en contexte*

**Grammaire en contexte et cohésion textuelle**

**Déterminants et pronoms**

- Approfondissement des pronoms relatifs dont l'antécédent est introduit par *à, chez, pour...* devant *qui, lequel, laquelle, lesquelles...*
- Pronoms relatifs précédés de "ce" (ce qui, ce dont, ce à quoi, etc.);
- Certains adjectifs ou pronoms indéfinis (tout, chaque, quelque).
- Double-pronoms personnels : ordre devant le verbe (ex. : « Les leur avez-vous donnés? »)

**Structures**

- Approfondissement de toutes les formes interrogatives
- Négation multiple. (Personne ne veut plus rien faire.)
- Systématisation des marqueurs de cause, conséquence, but, condition, temps et opposition
- Approfondissement du discours indirect au passé
- Sensibilisation aux anglicismes de syntaxe

**3. MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT**

**Démarche pédagogique**

La démarche pédagogique adoptée s'inscrit dans l'esprit de l'approche communicative et du modèle actionnel. Ainsi, la présentation et la pratique du contenu se feront grâce à des activités individuelles, de sous-groupes et de groupe. L'étudiant atteindra les objectifs mentionnés ci-dessus par :

- |                                                  |                                                                                           |
|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| • des mises en situation, des dialogues          | • des exercices d'écoute et de lecture à partir de documents authentiques et pédagogiques |
| • des activités de communication orale et écrite | • des exercices de phonétique                                                             |
| • des présentations                              | • des jeux linguistiques et pédagogiques                                                  |
| • des récits à partir d'images ou de faits réels | • des activités de conversation dirigées                                                  |
| • des réutilisations                             | • des devoirs                                                                             |

**4. MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES**

**Pondération des notes**

Le cours cible les quatre habiletés <u>de façon égale</u> , tant dans l'enseignement que dans l'évaluation.		
<b>Évaluation continue</b>	Travaux pratiques, quiz, travaux d'équipe en classe, devoirs...	<b>55 %</b>
	Métacognition : coévaluation, autocorrection, autorégulation, carnet de bord, journal réflexif*, glossaire...	<b>5 %</b>
<b>Évaluation finale</b>	Compréhension orale, compréhension écrite, expression orale, expression écrite	<b>40 %</b>

\*Journal réflexif : objectifs et défis, identification des difficultés, atteinte des objectifs...

**Veillez noter que vous recevrez un calendrier détaillé des évaluations lors du 2<sup>e</sup> cours.**

**Critères de correction suggérés**

À l'oral	À l'écrit
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de la compréhension des discours oraux</li> <li>• Fluidité (débit, interaction)</li> <li>• Prononciation (accent, rythme, intonation)</li> <li>• Compétence linguistique (grammaire, vocabulaire)</li> <li>• Compétence discursive (syntaxe, organisation du discours)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de la compréhension des discours écrits</li> <li>• Qualité de la réalisation des tâches (respect des consignes et des protocoles d'écriture)</li> <li>• Compétence linguistique (grammaire, vocabulaire)</li> <li>• Compétence discursive (syntaxe, organisation du discours)</li> </ul>

**Barème de notation**

Échelle de conversion de l'École de langues

Points (note en %)	Lettre	Points	Qualificatif
95,5 - 100	A+	4,3	excellent
90,5 - 95,4	A	4,0	
87,5 - 90,4	A-	3,7	
83,5 - 87,4	B+	3,3	très bon
79,5 - 83,4	B	3,0	
76,5 - 79,4	B-	2,7	
69,5 - 76,4	C+	2,3	bon
64,5 - 69,4	C	2,0*	
62,5 - 64,4	C-	1,7	
61,5 - 62,4	D+	1,3	passable
59,5 - 61,4	D	1,0**	
39,5 - 59,4	E	0,5	faible – échec
0 - 39,4	F	0,0	nul – échec
	F*	0,0	Échec par absence
	(S)	sans valeur numérique	succès
	(E)	sans valeur numérique	échec
* note de passage dans un programme			
** note de passage dans un cours			

**5. BIBLIOGRAPHIE**
**Ouvrage(s) recommandé(s) :**

*En avant la grammaire, niveau avancé.* Flavia Garcia et Pascale Chrétien, Didier.

*Expression orale, niveau 3 (B2).* Michèle Barfety et Patricia Beaujoin, CLE international.

(si le groupe est très fort, on peut utiliser l' « *Expression orale, niveau 4 (B2-C1)* »).

**Ouvrages complémentaires :**

*Le Petit Robert.* Dictionnaire unilingue. Les dictionnaires Robert.

*Le nouveau Bescherelle,* l'art de conjuguer. Hurtubise H.M.H.

Le magazine *l'Actualité*.

## 6. FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ D'APPRENANTS

En tant que membres d'une même communauté d'apprentissage, vous contribuez à créer un environnement collaboratif basé sur le respect et la motivation, qui permet la réalisation des objectifs du cours.

Le rôle des chargés de cours de l'École est de favoriser un apprentissage actif et participatif qui s'inscrit dans le cadre des 7 principes d'un bon enseignement au niveau universitaire (Chickering et Gamson, 1987) :

1. Encourager les contacts entre les étudiants et lui-même;
2. Encourager la réciprocité et la coopération entre les étudiants;
3. Favoriser un apprentissage dynamique par le biais de méthodes pédagogiques actives ;
4. Fournir des rétroactions rapides et constructives;
5. Optimiser le temps d'apprentissage et le gérer d'une façon efficace;
6. Communiquer des attentes élevées et proposer des défis raisonnables;
7. Respecter la diversité de la classe et les différentes façons d'apprendre.

Votre rôle consiste à respecter les attentes suivantes relatives à la responsabilité étudiante :

<b>Présence aux cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étant donné le caractère interactif des cours, votre présence est fortement recommandée.</li> <li>• Vous êtes tenus d'arriver à l'heure.</li> <li>• Vous êtes responsables des apprentissages manqués. En cas de retard ou d'absence aux cours, référez-vous à vos collègues ou au Studium du cours.</li> </ul>
<b>Participation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous êtes encouragés à participer activement en classe, durant toutes les activités du cours.</li> <li>• Vous êtes encouragés à répondre aux questions que pose l'enseignant. Toutes les réponses sont appréciées et valorisées.</li> <li>• Vous êtes encouragés à poser des questions pour clarifier les notions que vous n'avez pas comprises. Toutes les questions sont valides et importantes.</li> <li>• Vous êtes responsables de votre rôle et de vos tâches lors des travaux d'équipe, vous devez fournir un effort équivalent à celui de vos collègues.</li> </ul>
<b>Respect des échéances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous êtes encouragés à gérer votre temps efficacement pour pouvoir honorer vos responsabilités.</li> <li>• Vous êtes tenus de soumettre vos travaux dans les délais prévus. Tout travail rendu en retard sera sanctionné.</li> <li>• Pour obtenir une autorisation d'évaluation différée, veuillez vous référer à la section correspondante du cours.</li> </ul>
<b>Usage de la technologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'utilisation de tout moyen de communication ou d'outil technologique est strictement réservée à des fins pédagogiques, elle ne sera tolérée à aucun moment.</li> <li>• Pour enregistrer un cours ou un support audio ou vidéo, le consentement de votre chargé de cours est requis.</li> </ul>
<b>Respect de son statut d'apprenant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En tant qu'étudiant adulte universitaire, vous êtes responsable de votre apprentissage et de votre parcours.</li> <li>• Tous les travaux (en classe ou à l'extérieur de la classe) sont importants. Qu'ils soient sujets à une évaluation notée ou pas, ils constituent des occasions d'apprentissage.</li> <li>• Vous êtes encouragés à faire le suivi de vos résultats d'évaluation, afin d'éviter toute mauvaise surprise à la fin du cours.</li> <li>• Vous êtes encouragés à communiquer avec votre enseignant en cas de difficultés ou de doutes.</li> </ul>

## 7. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Captation audio et vidéo du cours

Rappelons que l'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours est assujéti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image.

Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit de la chargée de cours ou du chargé de cours. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

### StudiUM

Une plateforme numérique d'apprentissage du cours sera mise à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants auront accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet. <https://studium.umontreal.ca/>

Le chargé de cours assurera un suivi constant du contenu du site, ce qui permettra notamment aux étudiants de recevoir régulièrement des informations diverses concernant le cours, recevoir des documents en ligne, être tenus au courant des conférences, se renseigner sur les consignes du travail de session, etc.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Vous êtes responsable de votre équipement technique et de votre environnement de travail à distance. Les problèmes techniques provenant de vos propres appareils ne peuvent justifier un droit de reprise.

### Pour obtenir de l'aide technique

Pour du soutien technique, vous pouvez contacter l'équipe de soutien StudiUM en consultant le lien suivant: <https://studium.umontreal.ca/> ou en appelant au 514-343-6111 poste 44944.

### En cas de problèmes techniques pendant un examen

Pour justifier une impossibilité de répondre aux tests en raison d'un problème technique émanant de StudiUM, vous devez avoir avisé immédiatement votre chargé de cours et le secrétariat à l'adresse suivante : [frs-secr@fep.umontreal.ca](mailto:frs-secr@fep.umontreal.ca).

Sur réception de vos informations, nous ferons les vérifications. Vos tentatives de connexion et l'existence d'un réel problème technique seront vérifiées et validées auprès du service technique de StudiUM. Sur cette base, l'article 9.8 du règlement des études du 1er cycle pourrait s'appliquer. Nous communiquerons avec vous, dans les plus brefs délais.

### Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

L'utilisation de tout moyen de communication ou d'outil pédagogique est strictement réservée à des fins pédagogiques.

## Pour toute aide technique concernant des outils institutionnels autres que StudiUM

Lien pour le clavardage : [clavardage.ti.umontreal.ca](http://clavardage.ti.umontreal.ca).

Pour du soutien informatique, consultez la page [Soutien à distance 24/7](https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html) : <https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html>

### Liens utiles

Centre-étudiant : <http://www.etudes.umontreal.ca/centre-etudiant/>

Carte UdeM : <http://www.etudes.umontreal.ca/carte-udem/index.html>

Services à la vie étudiante : <http://www.etudes.umontreal.ca/services/academiques.html>

Service de soutien à l'apprentissage du Centre étudiant et de soutien à la réussite  
[www.csedc.umontreal.ca/apprentissage/](http://www.csedc.umontreal.ca/apprentissage/)

Aide financière : <http://www.baf.umontreal.ca/>

## 8. POLITIQUE RELATIVE AUX EXAMENS DIFFÉRÉS

### Veillez noter que vous recevrez un calendrier détaillé des évaluations lors du 2<sup>e</sup> cours.

Si vous devez devancer ou repousser une date d'évaluation (examen ou travail), les seules raisons acceptées par l'École de langues sont : une maladie, le décès d'un proche, un conflit d'horaire entre deux examens ou une activité professionnelle à caractère exceptionnel.

1. Vous devez formuler votre demande dans les sept (7) jours suivant l'absence en remplissant le formulaire **CHE\_Absence\_évaluation** disponible dans le [Centre étudiant](#), en indiquant le motif pour lequel vous ne pouvez pas faire votre examen. Votre faculté communiquera avec vous sous peu à ce sujet.
2. Si vous avez des questions pour l'absence à un examen, vous pouvez contacter la technicienne en coordination de bureau (TCTB) de votre programme à l'adresse suivante : [frs-secr@fep.umontreal.ca](mailto:frs-secr@fep.umontreal.ca)
3. Dans tous les cas, la demande doit être accompagnée d'un document officiel justifiant votre absence.

Vous trouverez ci-dessous des extraits de l'article 9 du règlement des études du 1<sup>er</sup> cycle :

### 9.7 Défaut de se soumettre à une évaluation

*La note F\* (échec par absence) est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à une évaluation, à moins qu'il ne justifie valablement son absence auprès du doyen ou de l'autorité compétente conformément aux modalités établies à l'article 9.9. La note F (échec) ou la mention E (échec) est attribuée à l'étudiant présent à une séance d'examen s'il ne remet aucune copie ou s'il refuse de répondre à l'ensemble des questions d'une épreuve orale.*

### 9.8 Examen différé

*Si l'étudiant est absent à un examen final ou un examen de reprise pour un motif valable et s'il a respecté les procédures prévues au paragraphe 9.9, le doyen ou l'autorité compétente impose un examen différé. Si l'étudiant est absent à un examen intratrimetriel pour un motif valable et s'il a respecté les procédures prévues au paragraphe 9.9, le doyen ou l'autorité compétente peut imposer un examen différé ou remplacer la note de l'examen intratrimetriel par la note de l'examen final ou par les autres évaluations du cours si aucun examen final n'est prévu. À moins de circonstances exceptionnelles, un examen intratrimetriel ne peut être différé qu'une fois. Un examen final ne peut être différé au-delà de la fin du trimestre suivant auquel cas, un abandon de cours est enregistré.*

### 9.9 Justification d'une absence

*L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence. Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.*

La même règle s'applique dans le cas d'une évaluation sous forme de travaux : lorsqu'un étudiant omet de remettre un travail dans le délai prescrit, le responsable de programme, en accord avec l'enseignant du cours, peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail remis hors délai soit néanmoins faite en tenant compte du retard dans l'attribution de la note.

## 9. POLITIQUE RELATIVE AU PLAGIAT

L'Université de Montréal sanctionne le plagiat, le copiage, la fraude et toute tentative de commettre ces actes. Il revient à l'étudiant d'éviter de se voir attribuer une telle sanction par ignorance du règlement ou des diverses formes du plagiat. Nous vous invitons donc à prendre connaissance et conscience de la diversité des infractions relatives au règlement disciplinaire qui prévaut au sein de notre institution et, de ce fait, à la Faculté de l'éducation permanente.

Les règlements de la FEP en vigueur relativement aux pénalités de retard ainsi que la politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.

### **Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants- Article 1 :**

*Constitue une infraction le fait pour un étudiant de commettre une fraude ou, intentionnellement, par insouciance ou négligence, tout plagiat ou copiage ainsi que :*

- a) toute tentative de commettre ces actes;*
- b) toute participation à ces actes;*
- c) toute incitation à commettre ces actes;*
- d) tout complot avec d'autres personnes en vue de commettre ces actes, même s'ils ne sont pas commis ou s'ils le sont par une seule des personnes ayant participé au complot.*

*Constitue notamment un plagiat, copiage ou fraude :*

- a) la substitution de personne lors d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation;*
- b) l'exécution par une autre personne d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;*
- c) l'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée, d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;*

- d) l'obtention, par vol, manœuvre ou corruption ou par tout autre moyen illicite, de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document non autorisé;
- e) la sollicitation, l'offre ou l'échange d'information pendant un examen;
- f) la modification de résultats d'une évaluation ou de tout document en faisant partie;
- g) la possession ou l'utilisation pendant un examen de tout document, matériel ou équipement non autorisé y compris la copie d'examen d'un autre étudiant;
- h) le recours à toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
- i) la falsification d'un document ou de toutes données, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
- j) la présentation, à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, d'un même travail, travail dirigé, mémoire ou thèse, intégralement ou partiellement, dans différents cours, dans différents programmes de l'Université, ou à l'Université et dans un autre établissement d'enseignement.

### Quelques rappels pratiques et méthodologiques relatifs au plagiat

Au cours d'un examen, afin d'éliminer toute présomption quant à un acte de plagiat, l'étudiant doit éviter de parler à ses voisins et éviter de fixer la copie de son voisin; il ne doit pas dissimuler des notes, ni utiliser du matériel non autorisé.

Dans un travail, l'étudiant qui fait un emprunt textuel doit respecter le mode formel de citation, c'est-à-dire une utilisation adéquate de guillemets, et accompagner la citation d'une référence exacte (auteur, titre, édition, date, page). Il est normal, dans une réflexion universitaire faisant l'objet d'un travail, de citer, textuellement ou de mémoire, des idées que l'on a retenues de ses lectures. MAIS ATTENTION : il ne suffit pas de modifier quelques mots au texte original ou de modifier la ponctuation pour considérer qu'il ne s'agit plus d'une citation. C'est là s'approprier ce qui appartient à autrui, et donc plagier. La source d'une idée ou d'une connaissance empruntée (même si on la reformule du tout au tout) doit être signalée (en note de bas de page ou, à tout le moins en citant entre parenthèse le nom de l'auteur et l'année de l'ouvrage ou de l'article auquel il est fait référence - l'étudiant doit alors fournir la référence complète dans la bibliographie accompagnant le travail).

Enfin, l'étudiant doit éviter de présenter un même travail, intégralement ou partiellement, dans différents cours.

Un dernier conseil : assurez-vous d'avoir bien compris les consignes quant au travail qui vous est demandé.

Est-ce un travail individuel dont la rédaction doit être personnelle ? Un travail d'équipe où un seul et même texte peut ou doit être remis pour tous les coéquipiers ? Un travail d'équipe mais dont la synthèse écrite doit être personnelle (dont la rédaction, donc, est individuelle) ?

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

<http://www.integrite.umontreal.ca/>

## 10. POLITIQUE D'INTÉGRATION : soutien aux étudiants en situation de handicap

Les facultés ont la responsabilité de mettre en place les mesures d'accommodement aux examens de leurs cours pour les étudiants inscrits au service de Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH).

Vous devez tout d'abord vous inscrire au service de [Soutien aux étudiants en situation de handicap \(SESH\)](#). Un conseiller évaluera vos besoins.

Dans les deux premières semaines de cours, il est fortement recommandé d'informer les chargés de cours et de leur remettre la lettre des mesures d'accommodement émise par le SESH.

**Pour demander des mesures d'accommodement aux examens**, vous devez remplir le formulaire en ligne sous l'onglet de la Faculté de l'éducation permanente sur le site suivant :  
<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Attention, pour être mis en place, un accommodement doit être demandé avant la date limite :

- **21 jours** avant la date de l'examen lors des trimestres d'automne et d'hiver.
- **14 jours** avant la date de l'examen lors du trimestre d'été.

Pour les examens en ligne, veuillez faire parvenir votre demande avec votre lettre de mesures d'accommodement émise par le BSESH au chargé de cours à son adresse courriel.